

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19809 - 76ÈME ANNÉE

Une brochure éditée à l'occasion du 75e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion

Pour un 19 mars célébré : « Rassembler la population sur un point d'histoire commune »

A l'initiative de la commémoration du 75e anniversaire de l'abolition du statut colonial vendredi dernier à Saint-Denis, l'association « Pour un 19 mars célébré » a présenté hier la brochure réalisée à cette occasion : « 75 ans de vie commune, et après ? »

L'association « Pour un 19 mars célébré » tenait hier une conférence de presse. Elle était représentée par Serge Folio, trésorier, Ary Yee Tchong Chi Kan, président, Cyrille Seraphin et Cindy Barbe, ainsi que par Julie Pontalba et Risham Badrouline, auteurs de la brochure.

Ary Yée Tchong Chi Kan explique la démarche. Il s'agit de faire du 19 mars une date célébrée comme l'est le 20 décembre depuis 1983. Le 19 mars marque la rupture avec le régime colonial instauré depuis le début du peuplement de La Réunion en 1663.

Bataille pour la reconnaissance des droits

« Depuis le 19 mars 1946 nous sommes entrés dans l'ère de l'humanité », précise le président de

l'association. Avant nous n'étions rien, le colonisé n'a pas de langue, il est jugé inférieur. S'ouvre alors un espace de luttes pour être reconnu comme des femmes et des hommes qui ont des droits individuels et collectifs. » Juste après la libération de la France, les peuples colonisés demandent le droit de vivre libre, au même titre que les Français libérés de l'occupation nazie notamment par les peuples colonisés. Entre 1956 et 1959, la création des partis communistes aux Antilles et à la Réunion ont accéléré la bataille pour la reconnaissance des droits. « La lutte continue ». Et de rappeler la démission des députés Paul Vergès et Elie Hoarau, étape importante pour la reconnaissance des droits des Réunionnais, via l'application l'article 2 de la loi de 1946.

« La création de l'association vise à rassembler la population sur un point d'histoire commune », ajoute son président qui revient sur « plusieurs symboles » marquants de la célébration du 19 mars vendredi dernier à Saint-Denis. Tout d'abord, la diversité des participants et ensuite les intervenants, notamment Raoul Lucas, Elie Hoarau, président du PCR et Ericka Bareigts, maire de Saint-Denis, qui rendit hommage aux premières femmes élues à Saint-Denis. Parmi elles figurait Isnelle Amelin qui

avait une permanence sociale près du lieu de la commémoration. Ce bâtiment fut rasée par Auguste Legros. Enfin, le symbole du lieu : Paul Vergès s'est battu pour faire appliquer la loi de 1946 et pour aller plus loin avec le projet du PCR. La brochure est ensuite présentée par Julie Pontalba et Risham Badrouline. Julie Pontalba rappelle que le 19 mars 1946 est une décolonisation originale qui n'a pas été le choix de l'indépendance. La brochure s'est concentrée sur l'évaluation de la période écoulée depuis, et propose quelques pistes.

Dans la brochure, pas de retour sur ce qui a amené le 19 mars 1946, mais d'évaluer toute la période qui s'est écoulée et proposer quelques pistes.

« Les limites du modèle »

Tout d'abord il est question de la célébration du 19 mars, « la fin d'un système abominable ». Cette lutte a commencé depuis une quinzaine d'années. En 2006, Paul Vergès a lancé le mot d'ordre et en 2016 il déposa une proposition de loi visant à faire du 19 mars une date célébrée.

Risham Badrouline évoque le bi-

lan et les contradictions de cette décolonisation, 75 ans après. La Réunion est qualifiée de département hors norme en raison d'indicateurs sociaux « hors-norme ». Des inégalités importantes, une pauvreté qui concerne même 20 % des ménages qui travaillent, 30 % des jeunes sortent du système scolaire sans diplôme, un PIB par habitant inférieur de 11000 euros à celui de la France, et un creuse-

ment continu du déficit commercial qui atteint aujourd'hui 5 milliards d'euros.

« Ces chiffres attestent les limites du modèle », conclut Risham Baidrouline, alors que la perspective du million d'habitants se rapproche pour La Réunion.

Pour oeuvrer à la prise de conscience des Réunionnais sur une date essentielle de leur histoire, l'association « Pour un 19

mars célébré » a choisi de modifier sa gouvernance. L'association aura deux collèges. Le premier sera constitué de personnes d'expérience pour ne plus que les anciens disparaissent sans pouvoir transmettre leur savoir. Le second collège travaillera sur les activités. L'association réfléchit à la création d'un institut pour la mémoire.

M.M.

Le retard de La Réunion sur ses voisins grandit alors qu'elle est intégrée au 6e pays le plus riche du monde

Vaccination COVID-19 : déjà 4 fois plus de vaccinés à Maurice qu'à La Réunion

Voici un an, quand les premiers morts de la COVID-19 ont été annoncés à Maurice alors qu'aucun décès n'avait été officiellement reconnu à La Réunion, l'ARS Réunion expliquait cela par un système de santé plus performant dans notre île. Un an plus tard, la COVID-19 a tué 10 fois plus à La Réunion qu'à Maurice, tandis que plus de 117.000 personnes ont déjà reçu une première dose de vaccin à Maurice contre à peine 27.000 à La Réunion. Le retard de La Réunion sur son voisin le plus proche s'accroît, or Maurice n'est pas une région française et ne peut donc pas s'appuyer sur les ressources du 6e pays le plus riche du monde.

27.143 personnes ont reçu une dose de vaccin au 18 mars 2021 à La Réunion

Dans un communiqué en date du 19 mars, l'ARS Réunion indiquait que :

« Depuis le début de la campagne de vaccination à La Réunion, 27 143 personnes ont reçu au moins une dose de vaccination (au 18 mars). »

Hier, l'ARS a annoncé un objectif

pour le 1er mai :

« Compte-tenu des doses supplémentaires attendues pour les prochaines semaines, l'ARS de La Réunion va favoriser et coordonner le développement et la diversification des modalités de vaccination pour atteindre la cible minimale attendue au 1er mai de 75 000 personnes ayant reçu au moins une première dose de vaccin, dont 42 000 auront bénéficié une vaccination complète (2 injections).

La Réunion va pouvoir bénéficier des quantités nécessaires pour administrer 63 000 doses à compter de la semaine prochaine et jusqu'au samedi 1er mai inclus grâce aux doses reçues ou à recevoir (...) La progression des quantités permet également l'élargissement des publics cibles prioritaires, à savoir un abaissement à 70 ans, âge à partir duquel toute personne pourra demander à se faire vacciner sans critère de comorbidité dès le 29 mars ».

117.323 personnes ont reçu une dose de vaccin au 23 mars 2021 à Maurice

Extrait d'un communiqué diffusé hier par l'Office de tourisme de Maurice :

« La campagne de vaccination a commencé le 26 janvier dernier. Jusqu'à présent, 117.323 personnes ont reçu une première dose, ce qui représente 17 % de la population ciblée. Un nombre de 700 000 personnes vaccinées a été fixé comme seuil, pour que le pays atteigne l'immunité collective. La vaccination est gratuite pour tous les Mauriciens et les visiteurs qui sont détenteurs du 'premium visa'.

L'assouplissement en phase des restrictions de voyage est prévu à partir de la fin de juin 2021.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19 l'an dernier, Maurice a maintenu la sécurité sanitaire de ses ressortissants ainsi que celle des visiteurs comme une priorité absolue. »

10 morts à Maurice, plus de 100 morts à La Réunion

En mars 2020, la pandémie de coronavirus a touché notre région.

La Réunion et ses voisins devaient faire face à la gestion des premiers cas importés. A ce moment, Maurice eut à dénombrer ses premiers morts liés à la COVID-19 ce qui n'était pas le cas à La Réunion. En conférence de presse, l'ARS a été interpellé à ce sujet : comment expliquer qu'il n'y avait pas de décès à La Réunion mais à Maurice, alors que le nombre de cas déclaré était à peu près similaire.

Voici en substance la réponse de la directrice de l'ARS : La Réunion a un meilleur système de santé, ce qui explique pourquoi notre île ne dénombre pas de morts à la différence de Maurice.

Un an plus tard, c'est le moment de vérifier l'affirmation de l'autorité sanitaire.

Selon les données officielles à ce jour, La Réunion compte plus de 100 morts du coronavirus, et plus de 15.000 cas recensés en un an. A Maurice, 10 morts et 826 cas sont à dénombrer. C'est la conséquence d'une stratégie différente. Chez nos voisins, il n'est pas question de laisser circuler le virus et donc l'aéroport est fermé tandis qu'à La Réunion, les pics de fréquentation de l'aéroport pendant les vacances précèdent à chaque fois de quelques semaines les pics de contamination.

Quel touriste viendra encore à La Réunion ?

Pour sortir de la crise, la solution privilégiée est la vaccination. Le but est d'atteindre par ce moyen l'immunité collective. Pour cela, il est donc nécessaire de vacciner un

maximum de personnes en un minimum de temps.

Avec la diffusion des premiers vaccins, loin de se réduire, le retard de La Réunion sur son voisin le plus proche s'est encore accentué. Pourtant, notre île fait partie de l'Union européenne. Elle est une région d'un État-membre de l'UE, la France, qui revendique sa place de 6e pays le plus riche du monde. En effet, depuis le début des campagnes de vaccination, ce sont 4 fois plus de Mauriciens que de Réunionnais qui ont bénéficié d'une injection.

Dans ces conditions, l'ARS va-t-elle encore prétendre qu'à Maurice, le système de santé est moins performant qu'à La Réunion ? Ne peut-on pas commencer à parler d'un grave retard de La Réunion sur son voisin dans ce domaine ?

Si cette tendance se confirme, alors Maurice atteindra l'immunité collective bien avant La Réunion, ce qui permettra à nos voisins de relancer son économie tandis que notre île sera encore engluée dans l'épidémie et les restrictions entraînées par la circulation active d'un virus mortel sur son territoire.

Entre une île « COVID-free » ayant une population vaccinée et une autre où plus de 100 personnes sont décédées et où la vaccination n'est pas terminée, le choix du touriste potentiel est évident : c'est Maurice et pas La Réunion. Dans ses conditions, quel est l'avenir du tourisme d'importation à La Réunion ?

M.M.

20 pays menacés par la famine

A travers le monde, plus de 34 millions de personnes sont déjà aux prises avec des niveaux d'urgence de faim aiguë, ce qui signifie qu'elles sont au bord de la famine.

« L'ampleur des souffrances est alarmante. Il nous incombe à tous d'agir maintenant et d'agir rapidement pour sauver des vies, sauvegarder les moyens de subsistance et éviter le pire », a déclaré le Directeur général de la FAO, Qu Dongyu. « Dans de nombreuses régions, la saison des semis vient de commencer ou est sur le point de commencer. Nous devons mener une course contre la montre et ne pas laisser passer cette opportunité de protéger, stabiliser et même éventuellement augmenter la production alimentaire locale », a-t-il ajouté.

Le Directeur exécutif du PAM, David Beasley, a dénoncé une catastrophe qui se déroule « sous nos yeux ». « La famine - provoquée par les conflits et alimentée par les chocs climatiques et la crise de Covid-19 - frappe à la porte de millions de familles », a-t-il déclaré. « Nous avons un besoin urgent de trois choses pour empêcher des millions de personnes de mourir de faim : les combats doivent cesser, nous devons avoir accès aux communautés vulnérables pour leur apporter une aide vitale, et surtout nous avons besoin que les donateurs intensifient leur soutien pour fournir les 5,5 milliards de dollars que nous demandons cette année », a-t-il ajouté.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Alon parl in pé kassav ! Oui kassav

Mézami, zot i koné kassav ? Pa lo group antiyé Jocelyne Béroard i shante ansanm, pars group-la galman i apèl Kassav. Mé plito lo galète manyok. Pa lo gayar galète sipèryèr éstra bann moun i fé koméla, in vré plézir pou bann papiye la lang, i sèrv dan réstoran épi I pé trouv lo téknik pou fé dsi l'internet.

Non lo kassav mi anparl azot sate bann galète manioc bann zésklav épi bann zangazé téi manz souvan défoi. Zot téi manz pa sa solman vi ké dann kode noir pou zésklav, é dann kontra pou bann zangajé té prévi done po manzé do ri, épi mayi, anpliské lo kassav. Té prévi galman done azot bann frui épi la viand salé épi fimé.

Souvan défoi, bann zangajé téi anplègn lo zangajis té i pran dori pou li kan l'avé épi téi done mayi épi la poude manyok bann zangazé. Alor kan i parl galète maniok dann listoir La Rényon épi sète bannzil la konète lésklavaz épi lo sistèm zangazé, lété sirman pa la nouritir promyé kalité... La nouritir promyé kalité lété pou bann mète zésklav épi bann zangazis, mé pa pou bann zésklav zot mèm, épi bann zangazé épi zot famiy.

Mi rapèl néna poin lontan mwin té apré fé in kozman dsi lotonomi alimantèr é dann mon kozman mwin la di : do ri sé la baz la nouritir bann rényoné é in boug la mète amwin o défi prouv in n'afèr konmsa.. Mwin la pa di arien pars mi koné i koz pa èk in kouyon, i done ali rézon. Mé sak mi pé dir, si issi La Rényon – pou bien fèr - i di bann rényoné manz mayi, manz maniok, obliye in pé dori, mwin lé prèské sir i sava fé bataye de moun.

Sirtou kan i pé produi d'ri La Rényon, sirtou kan nout lotonomi alimantèr lé possib, alor mi di pa pou fé in fantézi i pé manz inn-dé foi mayi avèk kari kanar, galète manyok bien prépâré. Lé possib mé toulézour shak zour done anou sa koméla, kan nou la fine pran d'ote zabitide alimantèr. Mi oi pa sa konm kékshoz possib, é konm kékshoz souétable.

Nb Alon pa krash dsi maniok, pars a lé bien bon, épi sé in nouritir san glutène é randman lé bandé é ankor li la pankor done toute son kapasité. Mé nou va anparl sa in n'ot zour.

Justin